



**HAL**  
open science

## Les transferts de population sous la contrainte à Byzance

Jean-Claude Cheynet

► **To cite this version:**

Jean-Claude Cheynet. Les transferts de population sous la contrainte à Byzance. Travaux et Recherches de l'UMLV, 2003, 7, pp.45-70. hal-04405600

**HAL Id: hal-04405600**

**<https://hal.science/hal-04405600>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRAVAUX  
ET  
RECHERCHES  
DE L'UMLV

LITTÉRATURES  
SCIENCES HUMAINES

LES DÉPLACEMENTS CONTRAINTS DE POPULATION

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV  
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

*Directrice de rédaction :*

Fabienne BOCK

*Comité de rédaction :*

Louise BÉNAT-TACHOT – Annick BOUILLAGUET – Vladimir IAZYKOFF  
Christian LUPOVICI – Robert SAYRE – Michael A. SOUBBOTNIK

*Secrétaire de rédaction :* Emmanuelle BRUN

*Directeur de publication :* Yves LICHTENBERGER

*Conception graphique :* Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ



**RÉDACTION :**

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-Vallée,  
5, boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2  
(Tel. : 01.60.95.70.75 ; Télécopie : 01.60.95.70.77)

**CORRESPONDANCE :**

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

**ABONNEMENTS / VENTE AU NUMÉRO :**

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	6 €	12 €
Institutions	12 €	24 €

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

ISSN : 1298-1168

<b>Laurent Feller</b> , Les déplacements contraints de population .....	5
<b>Christine Hamdoune</b> , Y a-t-il eu des déplacements contraints de population dans l'Afrique romaine ? .....	13
<b>Jean-Claude Cheynet</b> , Les transferts de population sous la contrainte à Byzance .....	45
<b>Philippe Jansen</b> , Réaménagement politique du territoire et déplacements contraints de population en Italie centrale, XIII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles .....	71
<b>Anne Radeff</b> , Des migrations contraintes ? Migrants et voyageurs alpins et appenins vers 1800 .....	117
<b>Florence Bourillon</b> , Travaux et spéculation : l'expulsion des habitants du centre de Paris sous le Second Empire .....	143
<b>Henriette Asséo</b> , Les Tsiganes et le remembrement ethnique de l'Europe .....	173
<b>Damien Lecarpentier</b> , La catégorie de « sans-papiers » : un enjeu de lutte pour la définition de l'étranger en situation irrégulière .....	189

# Les transferts de population sous la contrainte à Byzance

Jean-Claude Cheynet

Les Empires établis en Mésopotamie, puis en Perse avaient déjà découvert les mérites des déplacements de population pour asseoir durablement leur pouvoir. À Rome, les empereurs se montrèrent réservés à l'égard des transferts à grande échelle, sauf à considérer comme tels les fondations de cités par des vétérans – mais il s'agissait là d'un phénomène de colonisation, ou encore l'établissement de Barbares, pourvoyeurs de fédérés – mais ces implantations étaient, au mieux, le fruit d'un compromis ou, au pire, la reconnaissance d'une invasion réussie. Lorsque les Byzantins, au <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle, reprirent cette politique, on peut se demander quelle était leur source d'inspiration, puisqu'il ne s'agit pas vraiment d'un héritage romain. La Perse offre le modèle le plus vraisemblable. Les Perses, on le sait, avaient fondé des villes nouvelles pour coloniser le plateau iranien, parfois aux dépens de prisonniers de guerre romains. Or, à l'époque protobyzantine, l'Empire perse a exercé une certaine fascination auprès des Romains et ainsi le modèle impérial perse, avec sa cour d'eunuques et de sujets dociles, embrassant le sol en proskynèse devant leur souverain, ne laissa pas d'influencer Byzance.

Les deux premiers siècles de l'État qu'on peut qualifier d'Empire romain d'Orient, les <sup>iv</sup><sup>e</sup> et <sup>v</sup><sup>e</sup> siècles, ne furent pas marqués par une grande activité car, en ce temps de migrations des peuples germaniques, les empereurs subirent, plus qu'ils n'organisèrent, les mouvements de population, comme en témoignent les événements consécutifs au désastre d'Andrinople en 376 qui vit les Goths écraser une armée romaine et massacrer un empereur.

À partir du <sup>vi</sup> siècle, avec le retour des guerres à grande échelle, lors de la reconquête justinienne et des conflits récurrents avec la Perse, les déportations de population reprirent, mais avec modération. Ainsi, lorsque Justinien recouvra l'Afrique sur les Vandales, il laissa sur place le plus grand nombre des vaincus mais il expulsa l'élite des guerriers, quelques milliers d'hommes qui constituèrent cinq régiments, connus sous le nom de *Justiniani Vandali*, et qui furent stationnés en Orient<sup>1</sup>. De même, bien peu de Goths furent contraints de quitter l'Italie après la victoire finale des Byzantins. Mais à partir du moment où l'existence même de l'Empire fut en jeu, face aux Arabes, aux Avars, aux Bulgares et aux Slaves, cette pratique, jusque-là ponctuelle, s'éleva au rang de politique impériale<sup>2</sup>.

Quels étaient les objectifs recherchés ? Il s'agissait de pallier le manque d'hommes, d'augmenter le nombre de soldats et les rentrées fiscales de l'État et de relâcher la pression hostile aux frontières.

On saisit bien pourquoi, à partir du milieu du <sup>vi</sup> siècle, les empereurs se préoccupèrent du nombre des hommes, au moins dans certaines régions. Le retour de la peste, puis les invasions avaient provoqué une diminution de la population, dans une proportion qui n'est pas connue, mais qui fut très sévère, Constantinople perdant en deux siècles, selon les estimations les plus modérées, les quatre-cinquièmes de sa population. Les habitants, peu nombreux, devinrent un enjeu stratégique, notamment face au califat. Les empereurs et les califes procédèrent à des déportations tout au long des régions frontalières, dont nous verrons des exemples, dans le Caucase, en Syrie, en Chypre. Lorsque, à partir du <sup>ix</sup> siècle, le conflit devint moins pressant face aux Arabes et que le retournement de la conjoncture démographique fit sentir ses premiers et modestes effets, les transferts de population de ce type se firent plus rares et reprirent seulement lorsque les Turcs eurent envahi l'Asie Mineure, à la fin du <sup>x</sup> siècle. Toutefois, le manque d'hommes resta sensible même à l'époque la plus brillante de Byzance, au <sup>x</sup> siècle et dans la première moitié du <sup>xi</sup> siècle<sup>3</sup>.

Les autres raisons qui incitaient les autorités à transférer des populations, fût-ce par la force, sont permanentes. Il s'agissait d'abord de repeu-

pler des provinces vitales pour la sécurité économique et politique de l'Empire, pour des raisons économiques, lorsqu'une catastrophe naturelle, épidémie ou famine, ou un désastre causé par les invasions les avait dégarnies. Un repeuplement procure des paysans, des éleveurs quelquefois, mais l'État préfère les sédentaires plus faciles à soumettre à l'impôt, second objectif officiel. Il ne faut pas oublier que, dans une économie agricole traditionnelle dont le progrès technique n'est pas absent mais ne produit de fruit que très lentement, la multiplication du nombre de bras demeure le moyen le plus rapide et le plus efficace pour augmenter les richesses. D'autre part, les nouveaux venus sont, en principe, tenus de fournir des contingents de soldats, définis en fonction de leur capacité guerrière. De plus, l'impôt prélevé sur eux sert aussi à payer des mercenaires, ce qui constitue un second procédé pour augmenter les effectifs militaires de l'Empire. Enfin, il arrive que soit décidé le déplacement de certaines populations loin de leur base, dans l'espoir d'affaiblir une ethnie qui serait tentée de manifester de l'hostilité envers l'Empire.

La politique byzantine se trouve clairement énoncée dans les textes contemporains. Deux exemples, séparés de quelques siècles, résument bien les arguments permanents des partisans de l'installation de nouveaux venus. Évagre le Scholastique, commentant le transfert, en 578, de 10 000 Arméniens en Chypre, affirme que

la terre qui n'avait pas été précédemment labourée, était remise en culture. Des armées nombreuses ont été levées parmi ceux qui ont combattu avec résolution et courage les autres peuples<sup>4</sup>.

Durant l'hiver 1046-1047<sup>5</sup>, les tribus petchénegues conduites par Tyrach, profitant du gel du Danube, avaient pénétré en masse dans les provinces balkaniques. Le chef de deux de ces tribus, Kégénès, rallié aux Byzantins quelques années auparavant, aidait ces derniers à combattre ses congénères. Or ceux-ci, frappés de dysenterie et devenus inaptes au combat, se rendirent à la merci des généraux byzantins<sup>6</sup> :

Kégénès, adjurant ses compagnons (byzantins), leur conseillait de tuer tout ce qui était en âge de porter les armes et il citait un

proverbe qui, pour être barbare, n'en est pas moins plein de sens : c'est pendant l'hiver qu'on doit tuer le serpent, tant qu'il ne peut remuer la queue. En effet, dès que le soleil l'aura réchauffé, il nous causera peine et tourments. Mais les commandants romains ne furent pas de cet avis. Ils jugeaient que c'était là un acte de barbarie et un sacrilège indignes de la mansuétude romaine. Ils trouvèrent plus utile de disperser les prisonniers dans les plaines désertes de la Bulgarie en les installant à divers endroits, et d'exiger d'eux des impôts. Le tribut que paierait un tel peuple serait en effet important ; de plus, si l'empereur venait à avoir besoin d'une armée pour combattre les Turcs ou d'autres nations étrangères, il pourrait armer certains d'entre eux. On discuta ainsi longtemps et l'avis des Romains prévalut. Kégénès tua tous les captifs qu'il avait faits, sauf ceux qu'il vendit, puis retourna chez lui. Quant aux autres Petchénègues, plusieurs dizaines de milliers, le gouverneur de Bulgarie, Basile Monachos, les prit et les établit dans les plaines de Sardique, de Naïssos et d'Eutzapolis en les dispersant tous et en leur enlevant toutes leurs armes afin qu'ils ne puissent se soulever. Tyrach, avec cent quarante hommes, fut conduit devant l'empereur qui les accueillit avec bienveillance, les fit baptiser et, leur accordant les plus hautes dignités, les traita fort bien<sup>7</sup>.

On doit s'interroger sur la notion de contrainte lorsqu'on observe des mouvements de population. En effet tout déplacement d'un peuple recèle toujours une part de coercition car, même lorsque des groupes ethniques pénètrent dans l'Empire de façon apparemment volontaire, il le font rarement sans un motif pressant et l'on constate souvent que les envahisseurs étaient maltraités, voire en danger de mort, dans leur pays d'origine. Ainsi, en 833–834, Nasr, vaincu dans sa rébellion contre le calife al Ma'moun, vint avec les survivants de sa troupe se réfugier à Byzance, où il prit le nom de Théophobe<sup>8</sup>. De même, de nombreuses troupes d'Arméniens fuirent leur pays lorsque les Arabes y imposèrent leur administration directe. Des raisons économiques ont poussé d'autres notables à



venir chercher fortune à Byzance. Au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, Grégoire Pakourianos, qui finit par devenir domestique des Scholes (chef de l'armée) au début du règne d'Alexis Comnène, ne cache pas qu'il a quitté, faute de ressources, son domaine familial avec quelques centaines d'hommes<sup>9</sup>. Et lorsque des populations chrétiennes étaient soustraites à la domination musulmane, on se gardera d'affirmer que tous, hommes et femmes, avaient librement consenti à cette émigration, ces opérations étant toujours encadrées par l'armée byzantine. En revanche, nous ne traiterons pas des installations massives de populations étrangères lorsque les défenses de l'Empire cédaient, car manque ici la volonté impériale de contrôler les nouveaux venus ; ainsi les Slaves ou les Bulgares s'installèrent dans les Balkans, quand bien même les empereurs finissaient par reconnaître cette occupation à laquelle ils ne pouvaient s'opposer.

## Les grands mouvements de déportation de l'époque médiévale

Il ne s'agit pas de livrer un catalogue de tous les transferts ordonnés par les empereurs, mais un échantillon qui permette de dégager ensuite leurs fins et leurs modalités, puis de dresser un bilan. Deux critères de classement nous guideront. Il faut distinguer les mouvements de population qui résultent d'une stratégie de défense des provinces byzantines de ceux qui visent à sanctionner des communautés, coupables d'insoumission, même si parfois les deux raisons ne sont pas incompatibles. Séparer les projets concernant les étrangers (*ethnikoi*) de ceux se rapportant aux Grecs, sujets de l'empereur, s'impose également, car les seconds sont souvent mal perçus par l'opinion publique.

Les objectifs des transferts furent principalement de deux ordres ; il s'agissait soit de reprendre des populations chrétiennes anciennement soumises à l'Empire, mais relevant désormais d'un ennemi qu'on n'espérait plus déloger de ses positions à court terme, soit d'établir, sur des frontières qu'il fallait renforcer, des peuples guerriers qui, souvent, constituaient une menace sur d'autres confins de l'Empire.

## Sauver le potentiel démographique

Deux exemples, situés à cinq siècles de distance, montrent la permanence du souci impérial de ne pas laisser aux mains de l'ennemi un potentiel fiscal et militaire. L'île de Chypre connut la prospérité jusque dans la première moitié du <sup>vii</sup> siècle, avant d'être victime des raids arabes qui provoquèrent une chute démographique, puisque des habitants furent massacrés et d'autres, bien plus nombreux, massivement transférés sur la côte syrienne comme prisonniers de guerre. Une inscription conservée à Soloi rapporte que les Arabes auraient capturé et déporté 120 000 prisonniers<sup>10</sup>. L'île était difficile à défendre sans la suprématie maritime perdue par Byzance lors de la Bataille des Mâts, en 655. Chypre devint un condominium arabo-byzantin, mais la population restait chrétienne. En 690–691, l'empereur Justinien II rompit la paix avec le calife omeyyade, Abd al-Malik, et refusa que les Chypriotes paient le tribut aux Arabes<sup>11</sup>, sans doute parce qu'il se sentait incapable de protéger les premiers et ne voulait pas que le calife les établisse en Syrie où de nombreux prisonniers byzantins avaient déjà été installés ; l'empereur ordonna donc le transfert par voie maritime, la seule qui permit de transporter un grand nombre de familles. Des milliers d'hommes auraient péri lors de la traversée. Les survivants, conduits par l'archevêque de Chypre, furent installés en Bithynie, dans la région de Cyzique, mais aussi dans les thèmes des Cibyrhéotes, autour du port d'Attaleia, et des Thracésiens. L'Église accorda sa caution, par le canon 39 du concile *in Trullo*, qui justifiait la décision impériale, puisqu'elle libérait ainsi la population de la servitude étrangère et la remettait sans partage sous le pouvoir de l'État très chrétien<sup>12</sup>. Après sept ans passés en Asie Mineure, les Chypriotes auraient été autorisés à rentrer chez eux. Justinien II aurait en échange demandé au calife de renvoyer simultanément les Chypriotes qu'il avait établis en Syrie et ce dernier aurait accepté. Il semble qu'en fait Justinien II ait osé un chantage à la dépopulation de l'île pour contraindre le calife à retourner les prisonniers et rétablir une situation économique viable.

À la fin du <sup>xi</sup> siècle, la conquête turque d'une partie du plateau anatolien produisit les mêmes effets. Alexis, fondateur de la dynastie des Com-

nène, eut le souci de replacer sous son autorité le plus grand nombre possible de Grecs d'Asie Mineure et de dessiner une frontière plus nette entre l'Empire et le sultanat seldjoukide d'Ikonion, créant un *no man's land* qui limitait les risques de razzias par les Turcomans. Anne Comnène décrit comment son père ramena de nombreux chrétiens de la région de Philomèlion, vers 1116. L'empereur devait traverser un pays hostile où son armée était harcelée par des cavaliers turcs. Il plaça au centre de son armée les femmes et les enfants pour mieux les protéger des Turcs. Selon Anne Comnène, l'armée progressait lentement, à une allure de fourmi et, dès qu'une femme allait accoucher ou un moribond trépasser, sur un signe de trompette, la colonne s'arrêtait le temps de soigner l'une ou l'autre<sup>13</sup>. Les orphelins furent ensuite recueillis dans le nouvel *orphanotropheion* construit à Constantinople par Alexis I<sup>er</sup>. Il ne faut pas être dupe de cette belle organisation et il n'est pas certain que les habitants aient vraiment eu à choisir lorsque les soldats rafflèrent la population des villages phrygiens. Du reste, quelques décennies plus tard, lorsque l'empereur Jean II, fils d'Alexis, voulut soumettre des Grecs restés chez les Turcs, il se heurta à un refus obstiné des habitants de reconnaître son autorité.

## Les transferts d'Occident vers l'Orient

Les motivations des transferts furent plus souvent liées à des mesures de défense et concernèrent en premier lieu les *ethnikoi*. Les Slaves avaient envahi les Balkans en assez grand nombre pour repousser la population romaine vers les côtes et briser l'organisation ecclésiastique. Les empereurs, entre les VI<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles n'ont eu de cesse de recouvrer une partie du territoire perdu. Ils organisèrent plusieurs expéditions et firent de nombreux prisonniers. À plusieurs reprises sont signalées des installations de Slaves en Asie Mineure, assez loin de leur base, dont les empereurs les plus actifs du point de vue militaire, Justinien II et Constantin V, furent les principaux promoteurs. Ces Slaves furent établis pour l'essentiel en Bithynie, parce qu'il fallait couvrir Constantinople face

aux Arabes, capables d'emprunter la grande route traditionnelle qui menait les armées directement d'Antioche à Constantinople. Or la Bithynie avait été partiellement dévastée lorsqu'elle avait été utilisée comme base arrière par les Arabes, lors du premier siège de Constantinople, entre 674 et 678. Cette raison explique également la décision d'y installer des Chypriotes, qui furent rejoints par des Slaves installés en masse, peut-être par dizaines de milliers, quoiqu'il convienne, comme nous le verrons, d'accepter avec la plus grande prudence les nombres toujours excessifs avancés par les chroniqueurs. Constantin V, le grand empereur isaurien, après avoir mené campagne contre les Slaves de Thrace, établis dans la banlieue de Constantinople et susceptibles de faire alliance avec les Bulgares, en transporta à nouveau un grand nombre en Bithynie. Il les installa cette fois à proximité de la Mer Noire, mais prit soin de laisser entre eux et la capitale le Bosphore, formidable barrière naturelle qui leur interdisait toute jonction avec les Bulgares<sup>14</sup>.

## **Les transferts d'Orient vers l'Occident**

Le mouvement ne se faisait pas toujours d'Europe vers l'Asie, car la province de Thrace devait être défendue face aux Bulgares, puisque aucun obstacle ne se dressait sur la route qui conduisait d'Andrinople à la capitale de l'Empire. Très logiquement, des populations asiatiques furent établies sur la frontière avec les Bulgares et les Slaves. Maurice avait déjà transféré en Thrace des Arméniens. Le Pseudo-Sébéos explique les circonstances de la décision impériale. Maurice écrivit au roi de Perse Chosroès, maître d'une partie de l'Arménie et seul capable de rivaliser militairement avec l'Empire, et lui proposa de se débarrasser d'eux :

C'est un peuple pervers et désobéissant, écrit-il, ils sont situés entre nous et causent des troubles. Maintenant, je vais rassembler mes Arméniens et les envoyer en Thrace. Rassemblez les vôtres et ordonnez qu'ils soient envoyés à l'est (de la Perse). S'ils meurent, ce sont des ennemis qui périront ; s'ils tuent (des adversaires), ils abattront nos ennemis, mais au moins nous vivrons en paix<sup>15</sup>.

Justinien II fit de même, et Constantin V, qui fut le premier empereur à mener de puissantes attaques contre les territoires passés aux musulmans, déporta, après une campagne victorieuse contre Germanicée en Syrie, de nombreux « Syriens », c'est-à-dire, aux yeux des Byzantins, des hérétiques, car ils étaient monophysites, et c'est encore en Thrace qu'il les établit<sup>16</sup>. En 750/751, tirant parti de la guerre civile qui opposait Omeyyades et Abassides, le même empereur ravagea les environs de Théodosioupolis et de Mélitène et déporta toujours en Thrace une partie des habitants qui étaient, pour certains d'entre eux, adeptes du paulicianisme, une doctrine dualiste<sup>17</sup>.

Il faut ensuite attendre le règne de Jean Tzimiskès (969-976) pour voir des Orientaux non orthodoxes installés en Europe, cette fois autour de Philippoupolis, puisque le front bulgare s'était alors éloigné de la capitale. Anne Comnène prétend qu'il s'agissait de Manichéens, c'est-à-dire en fait des Pauliciens<sup>18</sup>, mais l'identification n'est pas certaine, il pourrait s'agir d'Arméniens, car ils sont mentionnés dans cette région durant plusieurs siècles. Ce ne serait pas leur première implantation, puisque le fondateur de la dynastie macédonienne, Basile, qui vivait dans la région d'Andrinople, était d'ascendance arménienne.

Au XI<sup>e</sup> siècle, de nombreux Arméniens émigrèrent en Cappadoce lorsque les Byzantins s'emparèrent de leurs royaumes. On voit bien dans cette affaire combien la notion de contrainte est difficile à définir, car les Byzantins offrirent de larges compensations financières aux princes arméniens dépossédés, mais on sait par ailleurs que le roi d'Ani était hostile à la politique byzantine et qu'une partie de l'aristocratie arménienne, à contre-cœur, suivit ses maîtres dans leur exil<sup>19</sup>.

Ces transferts de populations asiatiques, sauf celui du XI<sup>e</sup> siècle, obéissent à une règle constante, renforcer la défense terrestre de Constantinople et soustraire à l'influence du califat des populations chrétiennes, malgré leur dissidence religieuse. Les empereurs, on le voit, ne prenaient guère de précaution pour déplacer des *ethnikoi*, alors païens ou hérétiques. Cependant, dans quelques rares cas, ils organisèrent des transferts forcés de population grecque de l'Empire. Une telle décision ne pouvait être

prise que lors de circonstances exceptionnelles, aussi les cas attestés sont-ils peu nombreux.

Une dernière épidémie de peste, avant celle de 1347, frappa l'Empire en 746–748 et laissa Constantinople pour ainsi dire, selon le mot d'un chroniqueur, quasi inhabitée<sup>20</sup>. Introduire en masse des étrangers dans la capitale aurait évidemment mis en danger la sécurité de la ville. Constantin V fit donc appel aux habitants des îles et des provinces, tout particulièrement ceux des thèmes d'Hellade et du Péloponnèse, selon Théophane<sup>21</sup>. Notons au passage que les îles auraient été épargnées par la peste, ce qui suggère que le commerce entre les îles et le continent était réduit au point que la contagion si redoutable n'ait pu se propager. En 1261 ce furent encore des Péloponnésiens, les Tsaconiens, qui furent sollicités par Michel VIII Paléologue pour remplir en partie le vide laissé par les Latins qui avaient massivement fui la ville. Ces éléments furent rejoints par une partie de l'aristocratie micrasiatique accompagnée de ses serviteurs. Les grandes familles se réinstallèrent dans leurs anciens palais, quand ils n'avaient pas subi de dommages irréparables. Dans ce dernier cas, l'empereur a davantage exhorté les élites nicéennes à revenir à Constantinople qu'il ne les y a contraintes.

En 809/810, l'empereur Nicéphore I<sup>er</sup> décida de transplanter des Grecs dans les sklavines de Grèce<sup>22</sup>. Cette information est confirmée par un texte rédigé localement, la *Chronique* dite de Monemvasie, selon laquelle à Sparte notamment furent établis des Kafirs, des Thracésiens et des Arméniens<sup>23</sup>. Il s'agissait de modifier l'équilibre démographique de ces provinces en faveur des Grecs chrétiens, afin de restaurer par leur influence la hiérarchie ecclésiastique mise à mal par les invasions et, selon les termes de la *Chronique*, « faire de Barbares des chrétiens, et qu'avec l'aide de Dieu, ils reçoivent le baptême<sup>24</sup>. »

## Le déplacement sanction

L'armée du thème des Arméniques se révolta contre Constantin VI mais, en mai 792, elle fut écrasée par l'empereur. Le châtimement fut féroce,

car certains officiers furent exécutés, d'autres mis à l'amende. Un millier d'entre eux furent amenés à Constantinople où leurs visages furent marqués au fer d'une inscription les qualifiant de comploteurs arméniques. Ils furent ensuite envoyés en Sicile et en d'autres îles, car ces lieux étaient considérés comme des prisons puisque la marine byzantine surveillait les mers<sup>25</sup>. Les conséquences furent néfastes, car les Arméniques fournissaient une puissante armée face aux Arabes encore menaçants et les mesures prises par Constantin VI expliquent sans doute les défaites byzantines des années suivantes et le renversement de l'empereur en 797.

Plus habituellement, la colère de l'empereur s'exerçait aux dépens des *ethnikoi* mal soumis. La punition infligée aux Slaves de Bithynie par Justinien II en constitue le plus singulier exemple, qui s'explique, en partie, par les circonstances de l'affaire. Cet empereur qui avait, comme nous l'avons dit, établi de nombreux Slaves dans le thème de l'Opsikion, décida de reprendre l'offensive contre les Arabes. Il enrôla une armée nombreuse, dont une troupe d'auxiliaires slaves, commandée par un certain Néoulos, comprenant 30 000 soldats. En 692, lors de la bataille décisive de Sébastopolis, les Slaves passèrent du côté arabe, transformant en terrible déroute ce qui promettait d'être une éclatante victoire. Théophane parle de 20 000 transfuges, alors que Michel le Syrien en compte plus vraisemblablement 7 000, qui furent ensuite établis par les Arabes dans la région d'Antioche<sup>26</sup>. La défaite eut de graves conséquences, entraînant la seconde vague de conquête arabe qui emporta la Cilicie et l'Arménie, arrachées à Byzance au début du VIII<sup>e</sup> siècle. L'empereur, furieux aurait, selon Théophane, ordonné le massacre des Slaves restés en Bithynie, y compris les femmes et les enfants. Cette décision serait sans précédent, car on sait combien le capital humain était recherché et un tel carnage aurait constitué un vrai gaspillage de richesse. Nous savons en partie, grâce à une source inattendue, la sigillographie, ce qu'il est advenu. Plusieurs sceaux, sur le modèle des bulles des commerciaux impériaux<sup>27</sup>, portent au droit l'effigie de Justinien II, le chiffre de l'indiction, 8, correspondant à l'année 694/695 et au revers le nom d'un responsable, Georges, qu'on sait proche de l'empereur, et la lé-

gende porte mention des *andrapoda* (esclaves) d'une province ; or il s'agit, de façon explicite dans un cas, des esclaves slaves établis en Bithynie. Nicolas Oikonomidès a expliqué comment interpréter cette série de sceaux<sup>28</sup>. Les Slaves ont été vendus comme esclaves dans différentes provinces au profit de l'État. L'empereur renonçait au service armé des Slaves mais récupérait tout de même des ressources nouvelles. Selon une hypothèse récente qui tient compte du grand nombre de provinces concernées, les ventes d'esclaves auraient été élargies à d'autres que les Slaves, peut-être à des Arméniens<sup>29</sup>.

Basile II organisa la déportation systématique des habitants des dernières forteresses bulgares qui lui résistaient, car il considérait les Bulgares, non comme des ennemis, mais comme des rebelles puisque leur pays avait été soumis par son prédécesseur Jean Tzimiskès, avant de reprendre sa liberté au début du règne de Basile. En 1015, après s'être emparé de l'importante place forte de Mogléna, Basile

envoya dans l'Aspracanie (la région de Mantzikert) ceux qui pouvaient porter les armes ; quant aux autres – la populace –, il ordonna de les tailler en pièces et de brûler cette forteresse<sup>30</sup>.

## Les modalités

Lors de telles opérations, les Byzantins envoyaient l'armée, soit pour protéger la population pendant le transfert, soit pour contraindre les gens à se déplacer. Théophane décrit la détresse qui saisit, selon lui, ceux que Nicéphore avait choisi pour repeupler les Sklavines :

Nicéphore enleva des chrétiens (comprendre des Grecs) de tous les *thémata* et leur ordonna de gagner les sklavines après avoir vendu leurs propriétés. La situation était aussi douloureuse que la captivité : beaucoup dans leur folie proféraient des blasphèmes et priaient pour que l'ennemi envahisse le pays ; beaucoup pleuraient sur la tombe de leurs ancêtres et estimaient les morts bienheureux. Certains même se pendirent pour échapper à un si triste



moment. Comme leurs biens étaient difficiles à transporter, ils n'avaient pas la possibilité de les emmener et devaient se résoudre à la perte de biens acquis à la sueur du front de leurs parents. Chacun était dans la pire détresse, les pauvres en raison de ce qui vient d'être dit et de ce qui sera raconté plus loin, alors que les riches sympathisaient avec les pauvres, qu'ils étaient incapables d'aider et s'attendaient à de pires malheurs. Ces mesures furent prises en septembre et accomplies au moment de Pâques<sup>31</sup>.

Il ne fait pas de doute que la présentation de Théophane est biaisée par son hostilité à l'égard de Nicéphore, mais il est clair que le transfert ne fut pas populaire parmi les intéressés. Ce texte montre également que l'empereur tenait compte du rythme des travaux agricoles, les déplacements se faisant au moment de la morte-saison aux champs. L'empereur choisit des personnes de conditions différentes pour recréer dans ces sklavines une société rurale et militaire et, puisque Théophane prétend que cette mesure visait à humilier l'armée, on en déduira que parmi les déportés figuraient des stratiotes. On manque malheureusement de détail sur l'organisation matérielle. Qui désignait ceux qui devaient partir, puisqu'on ne dépeuplait pas une région ? Des fonctionnaires de l'administration centrale parcouraient-ils les thèmes avec des quotas de stratiotes à réunir, en partant des listes des soldats enregistrés dans les rôles provinciaux dont le logothète du *stratiôtikon*<sup>32</sup> disposait à Constantinople ?

Il semble que le gouvernement impérial ait visé à reproduire dans le lieu d'accueil la diversité sociale d'une communauté rurale, puisque riches et pauvres furent déplacés, mais cet objectif ne fut pas toujours atteint, car les plus riches, on l'imagine, avaient les moyens de soudoyer les fonctionnaires chargés de recenser les partants. À l'inverse, lorsque Justinien II décida le transfert par mer des Chypriotes, il fit emmener en priorité les élites de l'île avec, à leur tête, l'archevêque, alors la plus haute autorité chrétienne.

Dans les deux cas évoqués, il s'agit de populations byzantines, mais on trouve aussi des exemples parmi les *ethnikoi*. Au <sup>x</sup>e siècle, les nom-

breux Arméniens établis en Cappadoce par les empereurs reconstituèrent autant que possible leur société d'origine avec ses particularités, puisque les principaux membres de la noblesse accompagnaient les princes, eux-mêmes entourés de leurs serviteurs et des cadres de l'Église ainsi que des prêtres desservants. Ils étaient sans doute accompagnés des artisans habiles à produire les biens qui marqueraient leur rang et assureraient leurs besoins. Il semble moins probable que des paysans aient suivi en grand nombre la migration, car le pays d'origine demeurait peuplé<sup>33</sup>. Quelques siècles plus tôt, lorsque de nombreux Arméniens émigrèrent, les armes à la main, pour échapper à la tutelle arabe, Asolik de Tarôn déplore que les pauvres soient demeurés en Arménie et aient été contraints de servir les Arabes<sup>34</sup>. Sans doute, au xi<sup>e</sup> siècle, l'invasion turque a encore jeté sur les routes des populations entières qui, dans leur panique, ont fui jusque dans les montagnes du Taurus, mais il ne s'agit pas, justement, d'une opération planifiée par une quelconque autorité.

Le succès à long terme des Byzantins supposait que les autorités n'agissent pas par la seule contrainte, sinon le risque de trahison serait grand, comme en avait témoigné l'affaire du Slave Néboulos. Les empereurs avaient précisément à leur disposition les richesses et les titres que convoitaient les chefs des *ethnikoi*, mais à la condition qu'ils aient accepté le baptême s'ils étaient païens. Le scénario est immuable, il fallait s'assurer la sympathie des élites du peuple concerné. Les exemples sont nombreux. Le fameux Néboulos avait été officier de la garde de Justinien II, avant d'être promu à la tête du contingent slave. Lorsque, en 1047, Constantin IX Monomaque fit établir les Petchénègues vaincus dans la province byzantine de Bulgarie, il prit soin de baptiser leur chef, Tyrach, et de lui octroyer la haute dignité de patrice, comme il avait procédé quelque temps auparavant avec le rival de Tyrach, Kégénès<sup>35</sup>. La dignité de patrice supposait une *roga* élevée en numéraire et en tissus précieux. Ces dons impériaux renforçaient le prestige des chefs, amis de l'empereur, auprès de leurs propres hommes. En somme, chacun trouvait son intérêt dans ce compromis.

Les plus modestes recevaient des terres, et pouvaient peut-être bénéficier parfois d'une exemption fiscale temporaire. Nous avons quelques informations sur les prisonniers de guerre, notamment musulmans, source importante d'approvisionnement en hommes lorsque la guerre cessa d'être exclusivement défensive<sup>36</sup>. Les officiers supérieurs étaient, en règle générale, bien traités et gardés en liberté surveillée à Constantinople. Les soldats du rang étaient vendus comme esclaves, le plus souvent dans les villes où ils occupaient des emplois domestiques. Les captifs musulmans pouvaient espérer bénéficier, aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, d'un échange de prisonniers comme il s'en produisait à intervalles plus ou moins réguliers. Mais les autorités impériales encourageaient leur établissement comme cultivateurs. Le *De Cerimoniis*, compilation de documents conservés au Palais suscitée par Constantin VII, fournit quelques renseignements. Les captifs étaient invités à recevoir le baptême et se voyaient certainement octroyer une terre, même si l'information n'est pas explicitement donnée, car le protonotaire du thème avait ordre de donner à chacun d'eux trois *nomismata*, six autres pour se procurer une paire de bœufs et une annone de 54 *modioi* qui représentait la semence et le ravitaillement jusqu'à la première récolte. Des avantages fiscaux étaient accordés si le nouveau cultivateur s'alliait par mariage à une famille déjà installée, car celle-ci était alors exemptée de certains impôts, la *synonè* et le *kapnikon* pendant trois ans. Quant à la terre reçue, elle bénéficiait d'une exemption de tout service (*doubleia*) dû au fisc (*dèmosios*) et du paiement de la *synonè* et du *kapnikon* pendant trois ans<sup>37</sup>. L'assimilation rapide est ici recherchée.

Bien souvent, dans les régions frontières de l'Empire et de ses voisins, se jouait une véritable concurrence pour attirer les paysans. L'Empire en fut victime en 1198. Cette année-là, le sultan d'Iconion avait entrepris une heureuse razzia dans la vallée du Méandre ; il établit les captifs sur de bonnes terres près de Philomèlion, leur donnant du grain pour se nourrir et semer ; il fit aussi rechercher leurs femmes et leurs enfants ; enfin il dispensa les paysans d'impôt pendant cinq ans, leur promettant que, passé ce délai, ils paieraient une somme raisonnable et qui ne serait pas

augmentée de façon arbitraire. Des paysans restés dans l'Empire, informés des conditions d'accueil des prisonniers, décidèrent volontairement de les rejoindre pour bénéficier des mêmes avantages, à un moment où les percepteurs de l'Empire commettaient des exactions, réclamant des suppléments d'impôts indus<sup>38</sup>. Ici nous sommes loin des mouvements de population sous contrainte, mais les objectifs sont les mêmes.

On a noté plus haut qu'une bonne partie des Asiatiques transférés en Europe par les empereurs étaient monophysites, voire pauliciens ou adeptes d'une autre religion dualiste, en tout cas non orthodoxes aux yeux du patriarche et on peut se demander quelle attitude les autorités ont adopté pour conduire tout sujet de l'empereur à l'orthodoxie chalcédonienne : choix d'une certaine passivité ou prosélytisme orthodoxe actif. Le destin des rescapés de l'État paulicien, détruit par les armées de Basile le Macédonien, établis en Thrace, donne une réponse. Ils formèrent le *tagma* dit des Manichéens dans l'armée byzantine et furent presque immédiatement engagés avec succès sur divers champs de bataille en Italie, à la fin du  $x^e$  siècle. Plus intéressant, ce régiment était encore actif sous Alexis Comnène, lorsqu'il participa, en 1081, à la campagne désastreuse contre les Normands. Alexis, de retour, décida de les châtier et de convertir leurs chefs pour masquer ces échecs et apparaître, lui qui venait d'usurper le trône, comme un parfait souverain orthodoxe. D'après cet épisode on constate que, depuis deux siècles, les Manichéens vivaient tranquilles à faible distance de la capitale et que la persécution ne commença que pour masquer l'échec militaire d'un empereur.

Cette relative tolérance de fait sur le plan religieux n'est pas unique ; ainsi, lorsque les efforts des généraux de la dynastie macédonienne, notamment les Phocas, eurent redonné à l'Empire la Cilicie et la Syrie du nord, les empereurs se trouvèrent confrontés à un problème démographique. La guerre de reconquête avait fortement amoindri le nombre d'habitants de ces régions en raison des morts au combat, de l'abondance des prisonniers et de la fuite d'une partie des musulmans. Il fallait combler ce vide assez rapidement, au risque de ne pouvoir tenir les nouvelles

conquêtes. En dépit du redressement démographique de l'Empire opéré depuis la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, le nombre des habitants en Anatolie ne pouvait suffire à pallier le manque d'hommes en Syrie. Les empereurs s'efforcèrent donc d'attirer les chrétiens qui vivaient sous domination musulmane, encore nombreux à cette époque, notamment en Syrie. Cependant, la majorité d'entre eux n'étaient pas des melkites restés fidèles à Constantinople après le concile de Chalcédoine de 453, mais des jacobites monophysites. Nicéphore Phocas sut convaincre de riches marchands venus d'Irak de s'établir à Antioche ou à Mélitène, peut-être par des avantages fiscaux, mais surtout en les assurant qu'ils pourraient librement exercer leur culte, autorisant leur patriarche, dans un geste de bonne volonté, à résider à Mélitène<sup>39</sup>. Ajoutons qu'une partie de l'infanterie établie en garnison dans les places fortes de Cilicie et de Syrie dans le dernier quart du X<sup>e</sup> siècle était arménienne, donc monophysite. La promesse impériale fut tenue, puisque de nombreux évêchés monophysites et de grands monastères d'où rayonnait leur culture se créèrent durant ces décennies, comme en témoignent les listes épiscopales<sup>40</sup>. Ensuite, il est vrai, la politique impériale évolua sous l'influence du patriarcat de Constantinople, mais les conséquences des dissidences religieuses ont souvent été surestimées.

## **Le bilan**

### **Sur le plan démographique et économique**

Les conséquences des transferts de population se mesurent difficilement car les données chiffrées des sources suscitent les plus grandes réserves. Au VIII<sup>e</sup> siècle, on aurait assisté à des mouvements formidables. Selon Nicéphore le patriarche et Théophane, Constantin V, après sa victoire sur les Bulgares à Anchialos le 30 juin 763, aurait établi 208 000 Slaves, qui avaient fui la tutelle bulgare, en Bithynie, dans la région de l'Arsanas<sup>41</sup>. Constantin V aurait fait passer en Europe, en Thrace, de nombreux Syriaques, après sa campagne victorieuse contre Germanicée (Marash)<sup>42</sup> ; puis son fils Léon IV, mobilisant une grande armée, aurait fait

ravager la même région par ses généraux et, selon l'historien arménien Ghevond, 150 000 personnes auraient été déportées, à nouveau en Thrace<sup>43</sup>.

Au xi<sup>e</sup> siècle, les déplacements d'une partie de la population des anciens royaumes arméniens semblent massifs. Les chroniqueurs prétendent que l'ancien roi du Vaspourakan, Sénachérin, se serait établi dans le thème de Sébastè avec sa cavalerie de 14 000 hommes qui, avec les familles, formeraient un groupe évalué entre 40 000 et 70 000 personnes<sup>44</sup>.

Au début du siècle dernier, on acceptait ces estimations et B. A. Pancenko s'interrogeait pour savoir si le patriarche Nicéphore, dans son décompte des 208 000 Slaves, avait pris en considération les familles et concluait qu'il s'agissait sans doute d'une masse de 750 000 personnes. Il est inutile de réfuter ce dernier nombre mais, comme l'avait déjà noté P. Charanis, même le premier est invraisemblable. Ainsi, le nombre des barbares ayant participé aux « grandes invasions » de l'Empire romain d'Occident a été revu à la baisse. Les redoutables Vandales sont estimés à 80 000 personnes, dont 20 000 guerriers au plus<sup>45</sup>. Des raisons techniques expliquent que les déportations furent toujours des phénomènes limités. La logistique médiévale éprouvait des difficultés pour nourrir des armées de plus de 25 000 hommes, même après une longue préparation de l'approvisionnement. De plus, les Slaves de Constantin V, qui venaient s'établir en Bithynie, ne trouvaient pas la région déserte, même si le peuplement le long de la côte de la mer Noire était clairsemé. Il ne serait pas surprenant que l'estimation donnée par le patriarche Nicéphore soit à diviser par dix. Les mêmes raisons interdisent d'accepter que 150 000 Syriaques soient venus de Germanicée en Thrace, d'autant plus qu'il fallait nourrir l'armée qui les accompagnait dans ce voyage de plus de mille kilomètres.

Le nombre des Arméniens censés avoir suivi l'ancien prince du Vaspourakan, Sénachérin, est aussi peu crédible. Comment croire que ce prince arménien qui abandonnait aux Byzantins son royaume, en partie parce qu'il se sentait incapable de le défendre contre les premiers raids de nomades turcs, ait disposé d'une cavalerie bien supérieure en

nombre à celle de l'armée byzantine, lorsque le *basileus* lui-même participait à la campagne, à savoir 8 200 combattants. On ne saurait envisager qu'un prince arménien ait mobilisé plus d'hommes que le *basileus*. De plus, le thème de Sébastè, qui n'était pas des plus vastes, était en mesure de subvenir à l'entretien de quelques centaines de soldats utiles à sa défense, et les paysans du thème auraient été bien incapables de pourvoir aux besoins d'une armée dix fois plus nombreuse, même en tenant compte des subsides éventuellement versés par l'empereur. Il n'en reste pas moins vrai que l'impact local d'apports cumulés de population extérieure — quelques milliers ou, au plus, 10 000 à 20 000 âmes — n'était pas négligeable, dans des provinces assez peu peuplées. Cet effet était renforcé car les populations transplantées restaient groupées dans des villages ethniquement homogènes, les empereurs n'ayant guère le souci d'helléniser les nouveaux venus. Cette concentration ponctuelle explique que certains groupes, plusieurs siècles après leur installation, aient parfois conservé leur spécificité, comme les Slaves de l'Opsikiom<sup>46</sup> ou les Manichéens de Thrace.

Il est très difficile de juger les conséquences économiques des transferts de population. Dans la très grande majorité des cas il s'agissait de ruraux, dont une partie servaient comme soldats. Les populations amenaient avec elles leurs traditions artisanales. Lorsque, en 813, Kroum s'empara d'Andrinople, la capitale de la Thrace, le butin comprenait des tapis arméniens<sup>47</sup>. Il est certain que, dans quelques cas précis, l'implantation a eu un effet d'entraînement. En Asie Mineure occidentale, le port d'Adramyttion, ruiné lors de la première invasion turque à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, fut rebâti, sans doute vers 1108–1109, par Eumathios Philokalès sur ordre d'Alexis Comnène. Le général rassembla tous les autochtones et fit venir, de gré ou de force ( ?) selon Anne Comnène, quantité de gens d'autres régions<sup>48</sup>. Après quelques décennies d'effort, l'empereur Manuel Comnène créa le thème de Néokastra dans cette région qui avait été désertée au moment des raids turcs. Mais on ne réussit pas à tout coup. En 1280, Michel VIII chargea son fils et héritier, Andronic II, de restaurer la forteresse de Tralles, située sur un piton dominant la vallée du Méandre,

à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Éphèse. Une fois les murs relevés, l'historien Georges Pachymère témoigne que les habitants

accoururent de leur propre gré sur le seul espoir de prospérer, les autres y furent amenés contre leur gré, de sorte que la masse des habitants comptait plus de trente-six mille âmes<sup>49</sup>.

Mais quatre années plus tard, la ville tomba aux mains des Perses, faute d'un bon approvisionnement en eau<sup>50</sup>.

### Les conséquences stratégiques

L'historiographie suggère que le bilan des transferts ne fut guère satisfaisant. Ainsi on accuse souvent l'implantation en Asie Mineure de populations hétérodoxes, syriaques ou arméniennes, d'avoir facilité l'avance turque en Anatolie byzantine, alors que d'autres facteurs plus importants, les guerres civiles notamment, ont joué un rôle majeur. Cette impression négative paraît confirmée par les sources qui ne manquent pas de souligner les *ethnikoi* qui ont trahi, tels Néboulos et les siens. Cependant si des empereurs, parmi les plus capables, ont poursuivi les transferts, c'est que ces mouvements se révélaient efficaces, ou du moins la seule solution possible. L'objectif d'affaiblir une ethnie hostile en réduisant ses effectifs fut le mieux tenu. La réduction du nombre des Slaves en Thrace, dans l'Hellade et dans le Péloponnèse, affaiblit leur résistance à la reprise en main par des fonctionnaires byzantins et permit la christianisation et l'hellénisation progressives de la majeure partie des sklavinies. De même, le transfert par Basile II des élites bulgares et de quelques troupes en Anatolie limita probablement l'ampleur des révoltes bulgares du XI<sup>e</sup> siècle.

La défense de la Thrace peut être considérée comme un succès. Lorsque, après un demi-siècle environ de relations plutôt pacifiques, Constantin V entreprit de réduire l'État bulgare, il se préoccupa de protéger la capitale contre d'éventuels raids des Bulgares<sup>51</sup>. De plus, la population thrace s'était rangée aux côtés d'Artavasde, son beau-frère, qui



avait failli le renverser au début de son règne. Les nouveaux venus permirent à court terme l'érection de nouveaux évêchés, qui correspondaient aux forteresses récemment construites<sup>52</sup>. Le succès de ces fondations ne fut pas éphémère, ce qui suppose que certains des arrivants renoncèrent à leur foi d'origine<sup>53</sup>. La frontière thrace fut solidement tenue, notamment jusqu'au désastre qui frappa l'armée byzantine en 811, quand l'empereur Nicéphore I<sup>er</sup> tomba face aux Bulgares. Dans les années qui suivirent, toute la Thrace fut envahie, mais les Bulgares ne trouvèrent pas de soutien chez les Byzantins. Au contraire, une partie des Arméniens fut transférée de force au-delà du Danube par Kroum, le khan bulgare, qui reprenait à son compte les méthodes byzantines, mais avec moins de succès, puisque, quelques décennies plus tard, les Arméniens et les Grecs prisonniers s'enfuirent et retrouvèrent leurs terres d'origine. De la même façon Patras, un temps menacée par les Slaves révoltés, fut repeuplée sur ordre impérial pour contrôler les tribus slaves voisines et les évangéliser<sup>54</sup>.

Il y eut bien sûr des échecs, celui des Slaves de Néoulos, celui des Petchénègues envoyés par Constantin IX combattre les Turcs en Orient, qui se rebellèrent à l'idée de s'éloigner à ce point de leurs congénères restés sur des terres qui venaient de leur être attribuées, l'échec enfin des Arméniens de Cappadoce, car la politique menée par Basile II et Constantin IX Monomaque n'avait pas eu le temps de donner ses effets et avait montré sa faiblesse en désorganisant le pays de départ.

La meilleure répartition des peuples au sein d'un vaste Empire restait un impératif pour toute politique ambitieuse et lorsque l'État byzantin laissa finalement place à l'État ottoman, Mehmet II, le conquérant de Constantinople, commença par faire venir des Grecs et des Turcs pour repeupler la ville dont il avait décidé de faire la capitale du nouvel Empire, imitant l'action d'un Constantin V après les ravages de la peste.

**Jean-Claude Cheynet**

*Université de Paris IV, Paris-Sorbonne*

## Notes

- 1 Arnold H. M. Jones, *The Later Roman Empire 284-602*, Baltimore, 1964.
- 2 On ne dispose pas d'étude couvrant toute la durée de l'Empire byzantin, mais Peter Charanis a consacré à ce sujet plusieurs articles qui ont été regroupés dans un recueil : Peter Charanis, *Studies on the Demography of the Byzantine Empire*, Londres, 1972. Parmi ces articles on notera le n° II : « Ethnic Changes in the Byzantine Empire in the Seventh Century », *Dumbarton Oaks Papers* XIII, 1959, p. 25 et 24, ainsi que le n° III : « The Transfer of Population as a Policy in the Byzantine Empire », *Comparative Studies on Society and History*, vol. III, La Haye, 1961, p. 140-154. Une étude plus approfondie a été consacrée aux VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles : Hans Ditten, *Ethnische Verschiebungen zwischen der Balkanhalbinsel und Kleinasien vom Ende des 6. bis zur zweiten Hälfte des 9. Jahrhunderts*, Berlin, 1993.
- 3 Sur la démographie byzantine, voir en dernier lieu Angeliki Laiou, « The Human Resources », in Angeliki Laiou (dir.), *The Economic History of Byzantium from the Seventh through the Fifteenth Century*, Washington DC, 2002, p. 47-55.
- 4 Evagrius Scholasticus, *Ecclesiastical History*, Joseph Bidez et Léon Parmentier (éd.), Londres, 1898, p. 215.
- 5 Pour la date, cf. Jacques Lefort, « Rhétorique et politique : trois discours de Jean Mauropous », *Travaux et mémoires*, n° 6, Paris, 1976, p. 274.
- 6 *Ioannis Scylitzae Synopsis Historiarum*, Ioannes Thurn (éd.), CFHB V, Series Berolinensis, Berlin - New York, 1973, p. 457-459.
- 7 *Ibid.*, p. 459 (traduction Bernard Flusin).
- 8 Sur cet épisode voir en dernier lieu Jean-Claude Cheynet, « Théophile, Théophobe et les Perses », *Byzantine Asia Minor (6th-12th cent.)*, Athènes, 1998, p. 39-50.
- 9 Paul Gautier, « Le typikon du sébaste Grégoire Pakourianos », *Revue des études byzantines*, 42, Paris, 1984, p. 93.
- 10 Jean des Gagniers et Tran Tam Tinh, Soloi : *Dix campagnes de fouilles (1964-1974)*, Sainte-Foy, 1985, p. 115-126.
- 11 *Theophanis Chronographia* 1-2, Carolus de Boor (éd.), Leipzig, 1883-1885, p. 365 (cité désormais Théophane).
- 12 Un dossier chypriote était conservé au Grand Palais, dont Constantin VII prit connaissance au X<sup>e</sup> siècle ; l'affaire en effet était encore d'actualité puisque Chypre ne redevint byzantine qu'en 965 (Gyula Moravcsik et Romilly J. H. Jenkins, *Constantine Porphyrogenetus De administrando imperio*, [Gyula Moravcsik (éd.), traduction anglaise par Romilly J. H. Jenkins], Washington DC, 1967 ; vol. 2, chap. 47 et 48).
- 13 Anne Comnène, Alexiade, Bernard Leib (éd.), Paris, 1967, vol. 2, III, p. 202-203.
- 14 *Nikephoros Patriarch of Constantinople, Short History, Text, Translation, and Commentary*, Cyril Mango (éd.), CFHB XIII, Series Washingtoniensis, Washington DC, 1990, p. 148 (cité désormais Nikephoros).
- 15 *The Armenian History attributed to Sebeos*, trad. et notes de Robert W. Thomson [commentaire historique par James Howard-Johnston assisté de Tim Greenwood], Liverpool, 1999, p. 31.
- 16 Théophane, p. 422.
- 17 *Chronique de Michel le Syrien, Patriarche Jacobite d'Antioche (1166-1199)*, Jean-Baptiste Chabot (éd.), Paris, 1905-1910, réimp. Bruxelles 1963, vol. II, p. 518 (cité désormais Michel le Syrien) et Théophane, p. 429.

- 18 A. Comnène, *op. cit.*, p. 179.
- 19 Gérard Dédéyan, « L'immigration arménienne en Cappadoce au XI<sup>e</sup> siècle », *Byzantion*, XLV, 1975, p. 41-117.
- 20 Nikephoros, p. 140.
- 21 Théophane, p. 429.
- 22 Les sklaviniés étaient des territoires slaves plus ou moins autonomes qui s'étaient formés au cours des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles.
- 23 Paul Lemerle, « La Chronique improprement dite de Monemvasie : le contexte historique et légendaire », *Revue des études byzantines*, 21, 1963, p. 10 ; Pavlos Niavis, *The Reign of The Byzantine Emperor Nicephorus I (A. D. 802-811)*, Athènes, 1987, p. 79-91 ; l'étude la plus complète est celle de Ewald Kislinger, *Regional Geschichte als Quellenproblem. Die Chronik von Monembasia um der Sizilianische Demenae. Eine historisch-topographische Studie*, Vienne, 2001.
- 24 *Ibid.*, p. 203.
- 25 Théophane, p. 469.
- 26 Théophane, p. 366 ; Michel le Syrien, II, p. 470.
- 27 À cette époque, les commerciaux lèvent des taxes sur les transactions et participent au commerce de produits de luxe (soie) ; ce ne sont pas des fonctionnaires. Ils afferment leur charge pour un ou deux ans, ce qui justifie la notation de l'année indictionnelle sur leurs sceaux et permet une datation à l'année près.
- 28 Nicolas Oikonomidès, « Silk Trade and Production in Byzantium from the Sixth to the Ninth Century : The Seals of kommerkiarioi », *Dumbarton Oaks Papers*, 40, 1986, p. 51-533.
- 29 Werner Seibt - Dimitri Theodoridis, « Das Rätsel der Andrapoda-Siegel im ausgehenden 7. Jh. - Waren mehr Slawen oder mehr Armenier Opfer dieser Staatsaktion ? », *ByzantinoSlavica*, 60, 1999, fasc. 2, p. 404-406.
- 30 Jean Skylitzès, Théophane continué, Hans Turn (éd.), Graz, Vienne, Cologne, 1983. p. 352.
- 31 Théophane, p. 486.
- 32 Ce responsable d'un service de l'administration centrale s'occupait du recrutement et du financement des forces armées (N. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1972, p. 314).
- 33 Les donations impériales aux princes arméniens étaient constituées pour l'essentiel de biens fonciers incluant les villageois qui devaient leur payer l'impôt.
- 34 Étienne Asolik de Tarôn, *Histoire d'Arménie des origines à 1004*. Première partie, traduction Edouard Dulaurier, Paris 1883, p. 162. Les Arméniens qui avaient fui furent accueillis par Constantin V, qui « leur assigna un excellent et fertile territoire », tandis que « les gens du peuple restés dans notre pays, courbés sous un joug pesant, se résignèrent à la servitude, sous les fils d'Ismaël, remplissant auprès d'eux les offices de fendeurs de bois ou de porteurs d'eau ».
- 35 Skylitzès, *op. cit.*, p. 459.
- 36 Sur les prisonniers de guerre, voir en dernier lieu, Sophia Patoura, *Les prisonniers de guerre en tant que facteurs de communication et d'information (IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.)*, Athènes, 1994 (en grec).
- 37 Constantinus Porphyrogenitus, *De cerimoniis aulae byzantinae libri duo*, J. J. Reiske (éd.), Bonn 1829-1830, p. 695.
- 38 *Nicetae Choniatae Historia*, Ian-Luis Van Dieten (éd.), CFHB IX, Series Berolinensis, Berlin - New-York, 1975, p. 494-496.

- 39 Gilbert Dagron, « Minorités ethniques et religieuses dans l'Orient byzantin à la fin du x<sup>e</sup> et au xi<sup>e</sup> siècle : l'immigration syrienne », *Travaux et Mémoires*, n° 6, Paris, 1976, p. 177-216.
- 40 Sur le bilan de cette émigration, voir en dernier lieu, Gérard Dédéyan, « Reconquête territoriale et immigration arménienne dans l'aire cilicienne sous les empereurs macédoniens (de 867 à 1028) », in Michel Balard et Alain Ducellier (dir.), *Migrations et diasporas méditerranéennes (x<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2002, p. 11-32.
- 41 Théophane, p. 432 ; Nikephoros, § 75.
- 42 Théophane, p. 422 ; Nikephoros, § 67.
- 43 Théophane, p. 451 ; Ghévond, *Histoire des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie*, traduction française par Garabed V. Chahnazarian, Paris, 1856, p. 150.
- 44 G. Dédéyan, *Immigration* (cité note 40) p. 68-70.
- 45 Averil Cameron, « Vandal and Byzantine Africa », in Averil Cameron, Bryan Ward-Perkins Michael Whitby (dir.), *The Cambridge Ancient History*, Cambridge, 2000, p. 553.
- 46 En 934, les Slaves de l'Opsikion formaient encore un contingent distinct lors des mobilisations de l'armée du thème de l'Opsikion (John. F. Haldon, « Theory and Practice in Tenth-Century Military Administration : Chapters II, 44 and 45 of the *Book of Ceremonies* », *Travaux et Mémoires*, n° 13, Paris, 2000, p. 217).
- 47 E. Pinto, Introduction à F. Lavadeia éd., *Scriptor incertus*, Messine, 1987 p. 56.
- 48 A. Comnène, *op. cit.*, p. 143.
- 49 Georges Pachymères, *Relations historiques*, t. 2 ; éd. et notes par Albert Failler, trad. française par Vitalien Laurent, Paris 1984, VI, § 20.
- 50 Sur la chronologie, cf. Albert Failler, « La restauration et la chute définitive de Tralles au 13<sup>e</sup> siècle », *Revue des études byzantines*, 42, 1984, p. 249-263.
- 51 Nicéphorus, *Antirrheticus* III, *Patrologia Graeca*, Jacques-Paul Migne (éd.), 100, 508 A-B.
- 52 Eleonora Kountoura, « New Fortresses and bishoprics in 8th Century Thrace », *Revue des études byzantines*, 55, 1997, p. 279-289.
- 53 *Ibid.*, p. 279-287.
- 54 Otto Kresten, « Zur Echtheit des Sigillion des Kaisers Nikephoros I. für Patras », *Römische historische Mitteilungen* 19, 1977, p. 17-78.

LES TRANSFERTS DE POPULATION À BYZANCE

